L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 19 AVRIL 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 19 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shériff, sur les lieux, à 11 1/2 P. M.—La fonderie située sous le nom de "Bazar des Négociants", à la rue Lange, des rues Conti et Vieille-Levée.—Et à 11 1/2 heures A. M., à son entrepôt rue Jefferson : des meubles et effets.

Par Penniman, constable, à 10 heures, aux écuries de Talbert, rue Baronne, près la rue Lafayette—Un wagon de bagages et une voiture.

Par Hoz, Bloom & Co., à la Bourse des Négociants et des Entrepreneurs—Un terrain avec tous les bâtiments qui y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ont compris entre les rues St Claude, Bons-Enfants, Montaigne et Amour, en Remparts. Aussi, 40 actions de la Compagnie d'Assurance Germania.

Par Thomas & Spear, à 10 1/2 heures, au No 10 rue St-Charles, près Canal — Tout le fonds établissement, consistant en cigares de choix, le bail et les installations.

Par H. W. Palfrey—Vente de Syndic—Billets hypothécaires portant huit pour cent d'intérêt l'an et formant une partie de billets garantis sur l'habitation Becnel, située dans la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Par H. Oman, Marks & Co, au No 56 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, marchandises variées.

Par Louis Stern & Bro, au No 56 de la rue du Camp—Bottes, souliers et brodequins, chapeaux paille et laine.

Par D. E. Murphy, coin Julie et Nile-Levée—Foin.

Achetez vos cassonades et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

Le Shériff procédera demain aux ventes à l'encan suivantes:

A 11 heures et demie A. M., à son entrepôt No 21 Jefferson, Deuxième District—meubles et effets.

A 11 heures P. M., sur les lieux, à l'angle des rues Nile-Levée et Conti, Deuxième District—le fonds d'un café connu sous le nom de "Merchants' Exchange."

Argent de ville — M. D. E. Murphy, encanteur spécial, attire l'attention des marchands de foin sur la vente qui aura lieu par lui, pour des billets de ville, comme de coutume, à 11 heures du jour demain, à coin de la rue Nile et Levée.

Diamants, Bijouterie, — MM. Girardey & Co. feront vendredi prochain, un grand assortiment de diamants, bijoux et articles d'ornement, etc., provenant de la faillite de MM. Keller & Hoerner. Des catalogues seront le soir à tout entier sortir prêts maintenant. Les catalogues qui désirent se procurer d'avance de vouer et de bon soir feront bien de se procurer des catalogues au bureau des encanteurs.

Nouvelles d'Europe.

Affaires politiques en France. — Troubles sérieux en Belgique. — Elections au Parlement douanier en Allemagne. — Emeutes en Bavière.—Grèves en Suisse. — Les Unions ouvrières en Angleterre.

Nous avons reçu, hier, nos journaux de Paris jusqu'au 31 mars. Ils contiennent des nouvelles assez intéressantes, dont le télégraphe ne nous avait pas informés. Les agitations populaires sont à l'ordre du jour, comme on le verra plus loin.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie officielle, un rapport soumis à l'Empereur par le ministre de la guerre, et qui a pour but de régler les détails de l'organisation de la garde nationale mobile.

On annonce la prochaine présentation à l'Empereur, par M. le ministre de l'intérieur, d'un rapport sur la situation générale des esprits à la suite des opérations pour la formation des cadres de la garde nationale mobile.

A quel moment auront lieu les prochaines élections générales? C'est la question que se pose en ce moment toute la presse. *L'Etendard* croyait pouvoir annoncer, samedi soir, que le gouvernement avait renoncé, au moins pour le moment, à toute idée de dissolution anticipée et faisait remarquer "qu'on chercherait en vain une cause sérieuse et constitutionnelle à une résolution survenant en plein accord entre le souverain et la Chambre."

Cependant la *France* persiste à soutenir qu'il y aurait imprudence à attendre au dernier moment pour faire les élections. *La Patrie*, sans se prononcer sur la question en elle-même, nous annonce qu'il y aura aujourd'hui, lundi, réunion des ministres et des membres du conseil privé, sous la présidence de l'Empereur. Ce journal croit savoir que "cette réunion sera consacrée à l'examen de la question des élections, sur laquelle le gouvernement a déjà recueilli les avis de ses agents."

Le Monde, de son côté, regarde les élections comme prochaines, et examine la conduite que les amis devront tenir dans d'aussi graves circonstances. L'article, très étendu et fort remarquable, qu'il consacre à cette question confirme ce que nous disions hier sur les conditions auxquelles le parti clérical consentirait à s'unir au gouvernement. "L'Eglise a été souvent trompée, dit-il, elle est en droit de demander des gages et de chercher des catholiques de la veille, car elle en a trouvé souvent parmi les indifférents. Ce qu'il lui faut avant tout, ce sont des convictions éprouvées, éprouvées au feu. Cette qualité est la première de toutes.

Voici ce que dit la *France* à ce sujet:

Le conseil annoncé par la *Patrie* a eu lieu ce matin, et il a été prolongé jusqu'à onze heures et demie.

Nous ignorons les résolutions qui y ont été prises, mais que dorénavant, devant les renseignements de la *Patrie*, les affirmations de *Le Moniteur*, qui déclarait si nettement hier que la question était définitivement tranchée!

La question est donc encore à l'étude dans le sein même du gouvernement. Le bruit qu'elle a été dominée par les plus graves considérations d'opportunité et de circonstances, nous paraît à penser que tous les intérêts conservateurs seraient mal servis par la dissolution de la Chambre et les élections générales après la session actuelle. Il faudrait, quel que soit le résultat de la délibération dont parle la *Patrie*, on comprend bien que rien ne décidé ne peut être arrêté sur ce point, et que la question de la dissolution reste à prévoir jusqu'en 1869.

On lit dans la *Patrie*:

Une dépêche de Berlin a signalé l'existence d'une note qui aurait été envoyée par M. de Bismark aux agents de la Prusse à l'étranger, concernant le voyage du prince Napoléon à Berlin.

Nous avons vu surtout que cette nouvelle est exacte, et, si nous sommes bien informés, la note en question constaterait trois choses:

1° Que les rapports de la France et de la Prusse, empreints de cordialité, excluent par eux-mêmes toute arrière pensée qui ne serait pas entièrement pacifique.

Un contact aujourd'hui le résultat complet des élections dans les Etats de l'Allemagne du Sud pour le Parlement douanier. Sur quatre-vingts députés que ces Etats avaient à élire, trente appartiennent au parti qui se trouve le plus disposé à étendre les attributions de cette assemblée, et qui, à plus forte raison, repousse toute idée de l'entrée des Etats du Sud dans la Confédération de l'Allemagne du Nord.

L'*Indépendance belge* publie la dépêche suivante

Munich, samedi 18 mars.

Il y a eu des troubles à Traunstein (dans la Haute-Bavière) à l'occasion de la réunion de la landwehr.

Ceux-ci ont voulu en battre la générale et les sonneries de tocsin martiale.

La garde s'est rendue à moitié peu d'énergie.

L'hôtel-de-ville a été démoli, les maisons et les magasins étaient fermés. La gendarmerie seule a pu intervenir.

Des troupes ont été demandées à Munich.

Des faits semblables se sont produits à Frose Berg.

Le mot d'ordre était qu'il fallait refuser de prêter serment au gouvernement prussien.

La Chambre des députés de Vienne, dans sa séance du 26, a adopté, conformément à la rédaction adoptée par la Chambre des seigneurs, et votée en troisième lecture la loi sur le mariage, qui n'attend plus pour entrer en vigueur que la sanction impériale. Toutefois il se pourrait, dit la *Correspondance du Nord*, que l'empereur ne prît encore aucune résolution à cet égard et voulût comprendre dans une même sanction la loi sur le mariage, la loi sur les écoles et la loi inter-confessionnelle, lorsque ces dernières auront été définitivement adoptées par les Chambres.

Le conseil municipal de Vienne a voté à l'unanimité, sur la proposition de 54 de ses membres, une adresse de remerciements à la Chambre des seigneurs, pour son vote sur le mariage

Cet exemple a, dit-on, été suivi par plusieurs communes de l'Empire.

Le bruit s'était répandu que le Pape avait adressé une lettre autographe à l'empereur d'Autriche dans le but de l'engager à refuser les sanctions souveraines à la loi sur le mariage définitivement votées aujourd'hui par les deux Chambres. La *Correspondance Générale* démentait ce bruit comme étant entièrement controuvé.

On écrit de Rome à la *Correspondance Havas* que le Pape veut de réorganiser l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par une lettre encyclique, rendue publique à Rome, après avoir été promulguée à Jérusalem.

Cette correspondance ajoute qu'on se plaît à voir cet acte du Saint-Siège à l'arrière pensée de rehausser le prestige des Latins en Orient aux dépens de celui des Grecs schismatiques et du patriarcat des Russes

Le bruit avait circulé, cette décision de Pie IX mérite de n'être pas passée sous silence.

Des troubles graves ont éclaté dans les districts miniers de la Belgique. Il y a eu plusieurs personnes tuées et blessées; nous donnons ailleurs de plus amples détails sur ces événements.

On écrit de Genève, dit la *Patrie*, que cette ville vient d'assister au premier acte d'une conspiration, organisée par l'*Association nationale des Travailleurs*, qui, se substituant aux ouvriers, a voulu s'ingérer despotiquement entre ceux-ci et les patrons, sous prétexte de régler les conflits qui les divisent.

L'appel provocateur par lequel le comité central de l'Association s'adressait plus aux passions qu'à la raison et aux intérêts des travailleurs, a causé une indignation générale. Elle prouve que les Genevois sont peu disposés à se soumettre à la tyrannie des meneurs étrangers, qui compromettraient jusqu'aux lois libérales de la Confédération.

Ce sont les *Trades Unions* de l'Angleterre qui cherchent à implanter sur le sol de la Suisse leurs fatales doctrines.

"Les travailleurs et le patronat, dit à ce sujet la *Gazette de Lausanne*, sont actuellement sous la pression d'une société obéissant à des instructions venues de Londres, où se trouve le comité central de la Société internationale, et cette intrusion constitue un état de choses dangereux, dont il est du devoir de toute la presse suisse de se préoccuper."

Les dernières nouvelles de Genève annoncent qu'aucun désordre matériel n'a eu lieu et que l'attitude de la population a infligé à l'*Association nationale des Travailleurs* un échec moral qui est d'un excellent augure pour la répulsion qu'inspire à tous les bons citoyens en Suisse cette organisation de révolutionnaires cosmopolites. Ils ne sont pas appelés à trouver à Genève un accueil plus favorable que n'y rencontrèrent certains membres du *Congrès de la Paix* au lendemain de l'exposition de leurs théories incendiaires.

Nous publions ailleurs une adresse aux ouvriers que nous trouvons dans la *Gazette de Lausanne*.

On prépare en ce moment, à Londres, une conférence à laquelle prendraient part des représentants des unions ouvrières de Glasgow, de Liverpool, Manchester, Sheffield, Leeds, Newcastle et autres grandes villes, et des délégués des associations des ouvriers en fer, en coton, en laines, en charbon et en poterie. On y discutera toutes les questions relatives au salaire, à la concurrence, aux heures de travail, à l'apprentissage et, entre autres, la proposition d'un congrès annuel des représentants de toutes les industries. On assure que les patrons seraient disposés également à se faire représenter dans ces conférences.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'heure avancée à laquelle a fini la représentation d'hier, nous permet seulement de constater l'immense succès obtenu par *l'Africaine*. L'impression a été on ne peut plus favorable sur le public assez nombreux qui garnissait la salle. Nous commencerons les artistes mesdames Audibert et Seguin, MM. Picot, Le Chevalier et Van Hulflen, l'orchestre, les chœurs, le décorateur M. Develle, nous réservant de revenir en détail sur les mérites de chacun. Nous féliciterons hautement M. Calabrési sur le résultat qu'il a obtenu. L'interprétation de l'œuvre de Meyerbeer a été réellement excellente, et ceux qui ont entendu cet opéra pour la première fois ont dû déjà apprécier les beautés qu'il contient. Une seconde audition les leur fera encore mieux goûter. Le public a plusieurs fois manifesté son enthousiasme, et madame Audibert, M. Picot et M. Le Chevalier ont eu les honneurs du rappel; ce dernier a dû bisser la fameuse chanson d'Adamastor, le géant des mers. La mise en scène est splendide, nous en reparlerons. On donne la seconde représentation de l'*Africaine* demain lundi, et nous comptons qu'il y aura salle comble; il y a déjà beaucoup de places de retenues.

Le succès de l'ouvrage et les délais qui ont encouragé l'administration à commencer les représentations de l'*Africaine* à sept heures précises, afin de pouvoir les terminer avant minuit.

Aujourd'hui, la troupe dramatique donne *Les noces centenaires*, grand drame de Séjour, au bénéfice de Mmes Ramadié et Cavé.

MATINÉE MUSICALE. — Une matinée musicale sera donnée, aujourd'hui, à une heure, au bénéfice de M. Benoit, second régisseur du Théâtre. On y entendra Mme Seguin, Mlle Fauchetti, MM. Picot, Damiani, Van Hulflen, Le Chevalier et autres artistes et instrumentistes de l'Opéra. Le prix du billet est d'une piastre.

CONCERT DE M. PAOLICCHI. — C'est ce soir que cet artiste italien donne son concert à la salle allemande de la rue Bienville, avec le concours de plusieurs artistes de l'Opéra.

COLLÉGE DE LA LOUISIANE— Le colonel A. Ferrier qui a fondé, il y a plusieurs années, cet établissement d'éducation, vient d'en céder la direction à M. J. Choppin. La popularité toujours croissante du Collége de la Louisiane témoigne de l'intelligence et des soins assidus avec lesquels M. Ferrier a rempli sa tâche. Les fatigues causées par des travaux quotidiens prolongés, avaient affaibli, pendant quatorze années, l'obligeant à abandonner l'enseignement. Nous avons lieu de croire qu'entre les mains de son successeur qu'il s'est choisi, l'important établissement d'éducation, dont il abandonne la direction, ne périclitera pas. Le Collége de la Louisiane est actuellement en pleine prospérité, et le colonel Ferrier recommande à la confiance des familles, son successeur, M. J. Choppin, qui a déjà acquis une certaine expérience dans l'enseignement et qui appartient à l'une des familles les plus honorables de la Louisiane.

Point Clear Hotel — Le fameux hôtel de Point Clear, à l'entrée de la Baie de Mobile, sera ouvert le 1er mai à tous les baigneurs du Sud. Cet hôtel est à avantageusement connu que nous pourrons nous dispenser d'en parler si ce n'est pour annoncer son ouverture. Les baigneurs y trouveront toutes les ressources du bord, promenades agréables à pied, à cheval, en voiture et en bateaux, poissons, huîtres, toute la saison bonne chère, bonne mise que et danse tous les soirs, et une musique choisie. Point Clear! le plus vieux des visiteurs et ce qu'il leur offre encore cette année avec des améliorations nouvelles. La pension, en outre, y est à bon marché.—Voyez l'annonce. M. A. M. Goldfey est le propriétaire renommé de ce remarquable établissement.

Installations pour le gaz—M. J. B. Moore zinzier et plombier, rue Baronne, No 84, annonce au public qu'il vendra en magasin toutes les installations pour le gaz, au prix coûtant. Mr. J. B. Moore est connu pour l'habileté avec laquelle il ajuste les tuyaux et toutes les pièces qui concernent l'éclairage au gaz. Il a toujours en magasin les articles que nécessite ce genre d'éclairage, devenu presque universel, et il se charge de les installer et arranger dans le plus bref délai possible et aux conditions les plus raisonnables. Voyez l'annonce.

HUILE SEPTOLINE.—Nous appelons l'attention du public sur la communication suivante du Dr. L. H. Everitt, adressée à M. J. P. Cross, inventeur et propriétaire de l'huile Septoline, qu'il offre comme un substitut, non sujet à explosion, pour l'huile de charbon. L'huile Septoline, qui ne fait pas d'explosion, est à vendre au No 15 rue Dauphine et dans d'autres endroits de la ville. Voyez l'annonce dans une autre colonne:

M. J. P. Cross.

Monsieur,—Dans plus d'une occasion j'ai éprouvé la qualité *non explosive* de l'huile Septoline que vous avez si heureusement inventée; et c'est un devoir pour vous envers l'humanité, en vue des désastres terribles, soit pour les personnes soit pour les choses, causés si fréquemment par l'usage de l'huile de charbon, de la faire plus généralement connaître. Je puis attester sa supériorité sur l'huile de charbon, non seulement en ce qui concerne son caractère de non explosion, mais encore sous le rapport de l'économie, car elle donne une lumière plus brillante et moins de fumée qu'aucune autre *mode d'éclairage*, et une flamche si bleue est plus pure que celle de l'huile de charbon, et elle brûle avec plus de résistance, de manière qu'elle est moins facile à détendre.

Respectueusement vôtre,

L. H. EVERITT, M. D.
Mem. Roy. Coll. chirurgien, et professeur de chimie.

Nouvelle-Orléans, mars 1868.

VENTE D'IMMEUBLES PAR LE SHÉRIF.—Voici le montant des ventes à l'encan d'immeubles par le Shérif, pendant la semaine finissant le samedi 18 d'avril:

Un terrain 25 pieds face à la rue Johnson sur environ 131 pieds, entre Commerce et Pelican, 1er district, avec les bâtisses et améliorations, à Patrick Ross pour..... $690 00
Comptant.

Un terrain 30 pieds face à la rue St-Charles sur 126 pieds 7 pouces de profondeur et face à la rue Lafayette, 1er district, avec les bâtisses et améliorations, à Charles Lauer pour..... $19,400 00
Comptant.

Un terrain environ 32 pieds face à la rue de l'Esplanade sur environ 108 pieds de profondeur, entre Bourgogne et Rampart, 2e district, avec bâtisses et améliorations, à E. Girard & Couteux pour..... $3,900 00
Comptant.

Un terrain environ 22 pieds face à la rue Baronne, entre Commune et Canal, sur environ 132 pieds de profondeur, 1er district, avec bâtisses et améliorations, à O. Lelievre & Co. pour..... $16,550 00
Comptant.

Un terrain 30 pieds 6 pouces face à la rue Bourgogne sur 115 pieds 5 pouces environ de profondeur, entre Canal & Douane, même district, avec bâtisses et améliorations, à Smithson H. Davis pour..... $3,000 00
Comptant.

Un terrain environ 23 pieds de face à la rue de la Vieille-Levée, entre Julie et St-Joseph, sur environ 125 pieds de profondeur, même district, avec bâtisses et améliorations, à Charles F. Bureau pour..... $1,500 00
Comptant.

Le quart indivis d'un terrain, coin Hevia et Carondelet, 23 pieds 3 pouces face à la rue Carondelet sur 173 pieds 6 pouces de profondeur, même district, avec bâtisses et améliorations, à Victor Burthe pour..... $4,000 00
Comptant.

Total..... $45,040 00

— On annonce la mort de M. Léon Pillet, consul général de France à Venise, ancien directeur de l'Opéra.

L'ÉLECTION A BATON-ROUGE—Nous avons reçu communication de la dépêche suivante:

Baton-Rouge, 18 avril 1868.

Au Col. Smallwood, secrétaire du comité central démocratique

Des centaines de votants de couleur ont voté contre la Constitution. Nous ne doutons guère du rejet de la Constitution dans la paroisse d'Est Baton-Rouge. Les candidats démocrates pour la ville seront réélus par une grande majorité.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—18 Avril.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	62 degrés
Midi	67 "
3 heures P. M.	70 "
6 heures P. M.	68 "

ELECTIONS.—La journée a commencé hier par l'établissement d'un nouveau poll, rue des Français, No 7, dans le 7ème Ward, avec l'approbation du général Buchanan; ce qui annonçait que le nombre des votants noirs allait en se multipliant, et que nul ne s'inquiétait de subir si cette multiplication était parfaitement légitime; au contraire on aurait dit que chacun y prêtait la main, car le juge de paix Gifford a employé toute sa matinée à délivrer à des nègres, venant on ne sait d'où, des papiers certifiant la perte de leurs certificats d'enregistrement. Ces papiers étaient délivrés aussi vite que les commis pouvaient les écrire, et c'est après avoir fait de nombreuses expéditions de ce genre qu'on a obtenu du général Buchanan la permission de voter à l'un ou à l'autre précinct du Troisième Ward, suivant la commodité des votants improvisés.

Plainte ayant été portée au chef de police hier matin, que l'officier spécial Bradley, remplissant maintenant les devoirs de lieutenant de police à la place de Madden, suspendu naguère pour 10 jours) se mêlait d'élection et empêchait aux électeurs blancs de voter dans le même ordre que le premier jour. M. Wilhamson a pris une voiture et s'est rendu sur les lieux pour prendre des informations. Les radicaux, mécontents de la première journée et craignant pour le resultat, ont eu recours à toute espèce d'expédients pour regagner le terrain perdu et saudela.

Il est imaginé d'accuser certaine commissaires d'élection de violation des lois des Etats-Unis dans la manière de conduire les opérations, et des mandats d'arrêt ont été lancés contre M. N. P. Burns, commissaire du precinct No 3, poll No 2, second ward, qui a été conduit à la prison de parousse et écroué.

On en a fait autant à M. Ronneval, commissaire au precinct No. 12, poll No. 2, au coin des rues St-Pierre et Claiborne. On les accuse d'avoir reçu les votes des nègres et d'en avoir substitué d'autres dans les boites. On nous assure que le général Buchanan, informé de cela, a donné ordre au commissaire Shannon de le délater de ses poursuites et de faire mettre en liberté les commissaires écroués.

Un individu nommé Watson, accusé d'avoir poussé les nègres à faire de faux serments pour se procurer des certificats d'enregistrement, a été arrêté, puis relâché, et encore arrêté par l'ordre du général Buchanan qui avait été enfin mis au courant de ce qui se passait à la Cour du juge Gifford.

RÉSULTATS ÉLECTORAUX NON CONNUS D'UNE MANIÈRE DÉFINITIVE. — Nous apprenons que des ordres ont été donnés hier soir par le général Buchanan, pour que les boites fussent fermées et restassent fermées jusqu'à lundi matin

Les commissaires d'élection étaient encore à compter les bulletins à deux heures ce matin, et ils ont refusé de communiquer aux rapporteurs les résultats connus jusqu'à ce moment.

On croyait généralement que les votes dans le premier et le second district étaient douteux, que le quatrième district avait voté pour les démocrates à une majorité de 900 et que le troisième district avait voté pour les radicaux, bien que quelques personnes prétendent que le troisième district a donné une faible majorité aux démocrates.

Un poll dans le 8e ward, 1er district, a donné 87 votes de majorité démocratique. A un poll dans le 2d ward 222 votes ont été donnés contre la constitution et 117 pour. Un autre poll a donné une majorité de 106 votes blancs.

Plus tard.— Le poll au coin des rues St-Charles et Esperge, 3me ward—Blanc 351, noirs 191; total 565.

Case à pompe No. 1, 1er ward—Blanc 323, noirs 247; total 570.

Case à pompe No. 12, 1er ward—Blanc 315, noirs 214, total 529.

Case à pompe No. 20, 1er ward—Blanc 294; noirs 191; total 485.

A quelques uns des polls, il y avait une foule immense de personnes de plus que ne le permettaient les ordres du général Buchanan, dans la salle des commissaires, pendant qu'ils étaient occupés à compter les bulletins.

M. Geo. D. Field, ex-commissaire des rues, a été chargé de lire le résultat dans le 1er ward, où il avait servi comme commissaire d'élection.

C'est à l'obligeance du chef de police, major Williamson et de ses assistants que nous sommes redevable de ces informations, bien incomplètes.

L'EMEUTE A CARROLLTON — Cette émeute, que nous avons rapportée dans notre numéro d'hier, indique que les nègres étaient non seulement bien armés, mais encore bien exercés, et qu'ils peuvent se mettre en rang et exécuter des signaux réguliers. Un de ces mouvements, Schwab, s'est vanté, pendant les troubles excités par lui en grande partie, qu'il pourrait mettre le feu à la ville et la réduire en cendres. Des paroles avaient été la conséquence du parti-pris de substituer de Carrollton, mais la troupe y a mis bon ordre.

Un nègre a fait une tentative désespérée pour assassiner le recorder Compagnée, de Carrollton, vendredi soir, au moment où il se rendait au lieu de vote publique, avec un fusil de chasse.

Le recorder était heureusement accompagné par l'officier F. A. Simbs qui arracha le fusil des mains du nègre. Ce dernier, fort hardi, fit les attaques de nouveau et ce n'est que lorsqu'il fut jeté deux fois à terre, qu'on a pu l'arrêter.

Plusieurs nègres, interrogés aux polls, ont déjà répondu qu'ils n'avaient jamais encore été enregistrés mais qu'un nommé Wilson leur avait dit que c'était bon et qu'ils devaient aller voter à tout hasard.

Jno P. Becker, le maître du salon de concert du Kuth Heer, et candidat radical pour la place de recorder du 1er District, a été arrêté par l'accusation d'avoir intimidé les votants aux polls de la rue Girod.

TENTATIVE DE VOTE FRAUDULEUX. — Un nègre, connu sous le nom de Dr Jack, a essayé de voter hier dans le 3me ward, avec des certificats frauduleux qu'il s'était procurés à la cour du juge Gifford. Il paraît qu'il avait deux de ces certificats, indiquant deux lieux de résidence, sans doute pour voter plus souvent que la loi ne le permet. Ce docteur nègre, a fait la bêtise de se montrer tous deux à la fois au même poll. De là, son arrestation. Dans une autre occasion, un nègre a voté sous le nom d'un blanc.

DÉMISSION D'ENREGISTREUR—Le juge Dronet, l'un des commissaires d'élection du 2e ward, 1er District, a résigné hier soir. Il a été désaccord avec ses collègues sur les questions relatives à l'admissibilité des votants, et ne voulant pas endosser la responsabilité de ce qui considérait comme des complaisances inqualifiables en faveur des radicaux, a adressé hier au quartier-général sa démission de président des commissaires de l'Ouest.

ARRESTATION—Hier matin, vers 11 heures, John A. Shelley, le frère de R. L. Shelley, le candidat radical, a été arrêté rue du Bassin, par l'officier McIntyre, qui l'accuse d'intervention électorale. Il paraît qu'un nègre était sur le point de voter le ticket démocratique, quand Shelley lui enlève son ticket et vent le forcer à en prendre un autre. Shelley a été conduit au corps de garde. Son frère l'y a suivi pour l'en tirer; mais il s'en est fallu de fort peu qu'il n'y restât lui-même, et dans cette crainte, il est parti.

OFFICIERS DE POLICE ADDITIONNELS.—Une grande force de police, composée principalement de surnuméraires, a été ajoutée hier au corps actif et cette addition combinée avec la troupe a suffi pleinement pour maintenir l'ordre.

LES COURS DE POLICE CORRECTIONNELLE— En raison des élections les Cours des recorders seront fermées jusqu'à lundi matin.

VOL—Vers 9 heures dans la soirée du 11, la résidence de M. Harrison, rue de l'Annonciade, No. 178, a été visitée par un voleur qui a emporté une montre et une chaîne d'or.

CONTRAVENTION.—Plusieurs cabaretiers ou teneurs de buvettes se sont mis dans l'embarras pour avoir violé les ordres militaires sur la fermeture des débits de liqueurs spiritueuses pendant les deux jours d'élection.

ACCUSÉS DE FAUTUE. — Plusieurs nègres ont été arrêtés hier sur l'accusation de parjure, parjure qu'ils ont commis parce que peut-être ils ne comprenaient pas ce qu'ils faisaient. Mais la jour viendra sans doute où justice sera faite.

BATAILLE. — Vers 10 heures et demie, hier soir, un jeune homme du nom de John Collins, cocher de cabriolet, a reçu une balle à la tête dans une querelle avec Pat Brady, autre cocher de cabriolet. L'affaire a eu lieu devant le salon de Webster, rue St Charles, près la rue Poydras. Les deux personnages avaient échangé quelques paroles, et des paroles en étaient venues aux coups. Alors Brady, se servant d'un revolver, a tiré sur Collins, qui a été blessé gravement à la tête. Brady a été arrêté par le lieutenant Schreiber.

RETOURS DES ENCANTEURS
Pour le trimestre finissant le 31 mars 1868

	Montant des ventes.	Taxe payée.
Hoffman, Marks & Co	432,475 40	2020 98
E. G. Girardey & Co	253,384 84	1253 36
E. Roger & Co.	241,560 24	1142 80
R. M. Montgomery	191,845 82	756 20
M. Stern	144,604 36	720 25
Nelligan & Bassett	122,916 15	97 25
W. P. Wigent	122,186 40	610 53
H. E. Murphy	109,473 83	456 54
Chas. T. Pasha	98,854 20	293 81
Hole, Bloom & Co	89,598 32	441 11
O. Valetton	85,126 06	409 94
Gabriel de Feriet	74,356 65	193 35
G. Leaumont	67,775 95	278 66
Eugene Toutelle	59,834 24	240 76
Placide J. Spear	56,120 30	95 85
F. Fernandez	48,626 75	114 18
H. W. Palfrey	31,721 60	76 77
Felix L. Coste	27,441 60	277 19
Alfred Boullogny	22,483 88	97 47
Gardner Smith, Geiser & Co	11,467 17	57 34
René Dufresne	8,199 72	17 18
J. P. Boussaud	6,11 8 64	7 41
R. Derbes	4,841 25	25 32
E. M. Jacobs	3,747 25	14 36
H. A. Kingston	375 10	1 87

— Vous connaissez l'histoire de ce roi de Danemark qui, assistant à la représentation d'un *Mystère*, prit tellement à cœur la trahison de Judas qu'il perça d'un coup d'épée l'acteur chargé de ce rôle. Vous connaissez aussi le mot de Clovis brandissant sa framée au récit des douleurs de la Passion et s'écriant:

Que n'étais-je là avec mes Francs!

D'après M. Feyrnet une histoire à peu près analogue s'est passée tout récemment à Nancy.

"C'était, il y a quelques jours, au cours d'histoire de la Faculté des lettres de Nancy. Le professeur, M. Lacroix, en vint à raconter la défection de Dumouriez. Tout à coup:

"Un si sot pas le maréchal qui se conduirait ainsi!" s'écria une voix.

"Cette voix était celle de madame la maréchale Bazaine, qui assistait à la leçon, suivant son habitude."

L'ELECTION A BATON-ROUGE—Nous avons reçu communication de la dépêche suivante:

Baton-Rouge, 18 avril 1868.

Au Col. Smallwood, secrétaire du comité central démocratique

Des centaines de votants de couleur ont voté contre la Constitution. Nous ne doutons guère du rejet de la Constitution dans la paroisse d'Est Baton-Rouge. Les candidats démocrates pour la ville seront réélus par une grande majorité.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—18 Avril.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	62 degrés
Midi	67 "
3 heures P. M.	70 "
6 heures P. M.	68 "

ELECTIONS.—La journée a commencé hier par l'établissement d'un nouveau poll, rue des Français, No 7, dans le 7ème Ward, avec l'approbation du général Buchanan; ce qui annonçait que le nombre des votants noirs allait en se multipliant, et que nul ne s'inquiétait de savoir si cette multiplication était parfaitement légitime; au contraire on aurait dit que chacun y prêtait la main, car le juge de paix Gifford a employé toute sa matinée à délivrer à des nègres, venant on ne sait d'où, des papiers certifiant la perte de leurs certificats d'enregistrement. Ces papiers étaient délivrés aussi vite que les commis pouvaient les écrire, et c'est après avoir fait de nombreuses expéditions de ce genre qu'on a obtenu du général Buchanan la permission de voter à l'un ou à l'autre précinct du Troisième Ward, suivant la commodité des votants improvisés.

Plainte ayant été portée au chef de police hier matin, que l'officier spécial Bradley, remplissant maintenant les devoirs de lieutenant de police à la place de Madden, (suspendu naguère pour 10 jours) se mêlait d'élection et empêchait aux électeurs blancs de voter dans le même ordre que le premier jour. M. Williamson a pris une voiture et s'est rendu sur les lieux pour prendre des informations. Les radicaux, mécontents de la première journée et craignant pour le resultat, ont eu recours à toute espèce d'expédients pour regagner le terrain perdu et saudela.

Il est imaginé d'accuser certaine commissaires d'élection de violation des lois des Etats-Unis dans la manière de conduire les opérations, et des mandats d'arrêt ont été lancés contre M. N. P. Burns, commissaire du precinct No 3, poll No 2, second ward, qui a été conduit à la prison de parousse et écroué.

On en a fait autant à M. Ronneval, commissaire au precinct No. 12, poll No. 2, au coin des rues St-Pierre et Claiborne. On les accuse d'avoir reçu les votes des nègres et d'en avoir substitué d'autres dans les boites. On nous assure que le général Buchanan, informé de cela, a donné ordre au commissaire Shannon de le délater de ses poursuites et de faire mettre en liberté les commissaires écroués.

Un individu nommé Watson, accusé d'avoir poussé les nègres à faire de faux serments pour se procurer des certificats d'enregistrement, a été arrêté, puis relâché, et encore arrêté par l'ordre du général Buchanan qui avait été enfin mis au courant de ce qui se passait à la Cour du juge Gifford.

RÉSULTATS ÉLECTORAUX NON CONNUS D'UNE MANIÈRE DÉFINITIVE. — Nous apprenons que des ordres ont été donnés hier soir par le général Buchanan, pour que les boites fussent fermées et restassent fermées jusqu'à lundi matin

Les commissaires d'élection étaient encore à compter les bulletins à deux heures ce matin, et ils ont refusé de communiquer aux rapporteurs les résultats connus jusqu'à ce moment.

On croyait généralement que les votes dans le premier et le second district étaient douteux, que le quatrième district avait voté pour les démocrates à une majorité de 900 et que le troisième district avait voté pour les radicaux, bien que quelques personnes prétendent que le troisième district a donné une faible majorité aux démocrates.

Un poll dans le 8e ward, 1er district, a donné 87 votes de majorité démocratique. A un poll dans le 2d ward 222 votes ont été donnés contre la constitution et 117 pour. Un autre poll a donne une majorité de 106 votes blancs.

Plus tard.— Le poll au coin des rues St-Charles et Esperge, 3me ward—Blanc 351, noirs 191; total 565.

Case à pompe No. 1, 1er ward—Blanc 323, noirs 247; total 570.

Case à pompe No. 12, 1er ward—Blanc 315, noirs 214, total 529.

Case à pompe No. 20, 1er ward—Blanc 294; noirs 191; total 485.

A quelques uns des polls, il y avait une foule immense de personnes de plus que ne le permettaient les ordres du général Buchanan, dans la salle des commissaires, pendant qu'ils étaient occupés à compter les bulletins.

M. Geo. D. Field, ex-commissaire des rues, a été chargé de lire le résultat dans le 1er ward, où il avait servi comme commissaire d'élection.

C'est à l'obligeance du chef de police, major Williamson et de ses assistants que nous sommes redevable de ces informations, bien incomplètes.

L'EMEUTE A CARROLLTON — Cette émeute, que nous avons rapportée dans notre numéro d'hier, indique que les nègres étaient non seulement bien armés, mais encore bien exercés, et qu'ils peuvent se mettre en rang et exécuter des signaux réguliers. Un de ces mouvements, Schwab, s'est vanté, pendant les troubles excités par lui en grande partie, qu'il pourrait mettre le feu à la ville et la réduire en cendres. Des paroles avaient été la conséquence du parti-pris de substituer de Carrollton, mais la troupe y a mis bon ordre.

Un nègre a fait une tentative désespérée pour assassiner le recorder Compagnée, de Carrollton, vendredi soir, au moment où il se rendait au lieu de vote publique, avec un fusil de chasse.

Le recorder était heureusement accompagné par l'officier F. A. Simbs qui arracha le fusil des mains du nègre. Ce dernier, fort hardi, fit les attaques de nouveau et ce n'est que lorsqu'il fut jeté deux fois à terre, qu'on a pu l'arrêter.

Plusieurs nègres, interrogés aux polls, ont déjà répondu qu'ils n'avaient jamais encore été enregistrés mais qu'un nommé Wilson leur avait dit que c'était bon et qu'ils devaient aller voter à tout hasard.

Jno P. Becker, le maître du salon de concert du Kuth Heer, et candidat radical pour la place de recorder du 1er District, a été arrêté par l'accusation d'avoir intimidé les votants aux polls de la rue Girod.

TENTATIVE DE VOTE FRAUDULEUX. — Un nègre, connu sous le nom de Dr Jack, a essayé de voter hier dans le 3me ward, avec des certificats frauduleux qu'il s'était procurés à la cour du juge Gifford. Il paraît qu'il avait deux de ces certificats, indiquant deux lieux de résidence, sans doute pour voter plus souvent que la loi ne le permet. Ce docteur nègre, a fait la bêtise de se montrer tous deux à la fois au même poll